Vice-amiral Amet Charles Victor Eugène – Extrait de : Nos marins : vice amiraux, contre-amiraux, officiers généraux des troupes de la marine et des corps entretenus – Auteur : Trefeu Etienne, historien de la marine – Editeur Berger-Levrault (Paris) 1888 – contributeur : Lesseps, Ferdinand de (1805-1894) - Pages 233 à 244 - Sources : gallica.bnf.fr/Bnf –
Droits : domaine public – saisie 2022

LE VICE-AMIRAL AMET

(CHARLES-VICTOR-EUGÈNE)

1824 - 1902

Né le 11 novembre 1824, à Besançon (Doubs) ; Provenance : École navale ; Aspirant : 1er septembre 1842 ; Enseigne de vaisseau : 1er novembre 1846 ; Lieutenant de vaisseau : 9 mars 1854 ; Capitaine de frégate 16 août 1862 ; Capitaine de vaisseau : 12 mars 1870 ; Contre-amiral : 3 août 1875 ; Vice-amiral : 7 décembre 1881.

Légion d'honneur. Chevalier : 2 décembre 1854 ; Officier : 14 septembre 1855 ; Commandeur : 11 janvier 1871 ; Grand-officier 30 décembre 1884.

Médaille de Crimée : 1856 ; *Médaille de Chine* : 1861 ; *Médaille du Mexique* : 1865.

Au dire d'un grand nombre de ses camarades ou de ses collègues, l'amiral **AMET** passe pour être l'un des cinq ou six officiers généraux les meilleurs de la marine française.

Évidemment cette opinion sera discutée, car nous vivons malheureusement aujourd'hui dans un temps où, loin de chercher à élargir les idées ou à élever le niveau moral, chacun, sous le prétexte d'une égalité qui ressemble trop souvent à la jalousie ou à l'envie, se plaît à décrier le mérite, à abaisser les hommes les plus éminents et même à nier les grands citoyens.

Nous maintiendrons cependant ce que nous avons dit plus haut, et de même que pour son collègue et ami l'amiral **RIBOURT**, il suffira de jeter un coup d'œil sur les services de M. **AMET** pour s'assurer en quelques instants qu'il est, en effet, un des plus brillants officiers de notre marine.

Deux faits beaucoup plus saillants que les autres ont marqué sa carrière, et le corps des officiers de vaisseau se rappelle encore avec orgueil l'admirable conduite de l'amiral au fort de Montrouge en 1870 et, en 1854, en Crimée, aux batteries de Sébastopol, où il était venu servir en qualité d'enseigne de vaisseau.

Quatre prisonniers faits de sa main, deux blessures, l'une à l'épaule, l'autre au visage, deux citations à l'ordre du jour de l'armée d'Orient, le grade de lieutenant de vaisseau, la croix de chevalier, puis la rosette d'officier de la Légion d'honneur, tel fut en moins de dix mois le bilan du capitaine **AMET**.

Il était sorti de *l'Orion*, vaisseau-école des aspirants, à la fin de l'année 1842 ; après une campagne de trois ans dans les mers du Brésil, à bord de la corvette *l'Atalante*, il fut attaché au brick *la Vedette* et au vaisseau *le Souverain*, stationnaires des ports de Lorient et de Toulon, jusqu'au moment où il reçut l'ordre d'embarquer sur la frégate *la Belle-Poule*, en partance pour la Réunion.

Il était à peine depuis trois mois dans cette colonie, lorsque lui parvint son brevet d'enseigne de vaisseau ; il lui fallut alors quitter *la Belle-Poule* pour passer sur *la Prudente*, avec laquelle il revint en France au mois d'avril 1848.

Depuis ce jour jusqu'au moment où il s'embarqua sur *le Bayard*, avec lequel il fit la campagne de Crimée, M. **AMET** partagea son temps entre le port de Toulon et différents bâtiments de l'escadre de la Méditerranée, *le Jemmapes*, *l'Inflexible* et *le Henri IV*, et ce fut au moment où la flotte

française venait de pénétrer dans le détroit des Dardanelles qu'il reçut l'épaulette de lieutenant de vaisseau.

A bord du *Bayard* il assista au bombardement de Sébastopol, où il fut blessé à l'épaule par un éclat de bombe, puis il fut envoyé aux batteries de terre de la marine et se battit avec rage pendant tout le temps que dura le siège de cette ville.

L'établissement de la batterie n° 2 que M. **AMET** commandait, la bravoure dont il avait fait preuve pendant la journée du 17 octobre 1854 (bombardement de Sébastopol), lui valurent la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Cinq mois après, le 7 juin 1855, M. **AMET** était de nouveau blessé, et trois mois plus tard, lors de l'assaut de Malakoff qui décida de la reddition de la place, il déployait une telle énergie et montrait un tel courage, que le général **PÉLISSIER**, qui commandait en chef l'armée française, le nommait officier de la Légion d'honneur « pour sa conduite à l'assaut du 8 septembre et ce qui avait précédé ou suivi » (cette nomination fut confirmée par l'empereur le 13 octobre 1855).

Revenu à Toulon après la prise de la ville, M. **AMET** fut embarqué pendant un certain temps sur *l'Algérie*, qui parcourait les mers du Levant, puis sur *le Tourville*, qui fit quelques voyages dans la mer Noire pour le rapatriement des troupes ; enfin, après un congé de quelques mois, il fut nommé second de la corvette *le Duchayla*, qui se rendait dans les mers de Chine.

M. **AMET** assista à la prise de Canton, fit la campagne de 1860 avec l'amiral **CHARNER**, conduisit à Hong-Kong le baron **GROS**, ambassadeur de France, et vint porter secours à la ville de Saïgon, serrée de près par les Annamites.

Le Duchayla resta à l'embouchure du Mékong jusqu'au jour où il reçut l'ordre d'entrer dans le Vaï-co pour réprimer les agressions constantes des pirates contre un grand nombre de postes français. La direction des chaloupes armées des différents navires qui avaient pénétré dans le fleuve ayant été donnée à M. **AMET**, celui-ci conduisit toute l'affaire avec une telle habileté, que l'amiral **PAGE** lui confia le commandement de l'aviso *le Régent*, en même temps qu'il demandait sa nomination au grade de capitaine de frégate.

En rentrant en France, M. **AMET**, après avoir pris un congé de quelques mois, partit pour le Mexique, comme second de la corvette *la Thémis*, sous les ordres du capitaine de vaisseau **RIBOURT** ; il assista aux affaires de Goatzacoalcos, prit une part active à la défense de Carmen et fut rappelé à Lorient, en 1865, pour prendre le commandement de la corvette *le Laplace*, que l'on destinait à la division des mers de Chine et du Japon.

Au cours de cette nouvelle campagne qui dura près de quatre années, M. **AMET** eut l'occasion de coopérer à une petite expédition entreprise en Corée et se distingua tout particulièrement à la prise de Hang-Hoa (16 octobre 1866).

Lorsqu'il revint à Lorient, il trouva un ordre du ministre lui enjoignant de se rendre à Paris, dès que son congé serait expiré, pour prendre part aux travaux de la Commission d'armement et c'est pendant son passage au ministère que l’amiral **RIGAULT de GENOUILLY,** qui l'appréciait tout particulièrement, lui fit remettre le brevet de capitaine de vaisseau.

Peu de temps après, la guerre éclatait entre la France et l'Allemagne ; Paris allait être investi et l'on décida que la défense de quelques-uns des forts qui protégeaient, l'enceinte de la capitale, serait confiée à la marine.

Le commandant **AMET** reçut en partage le fort de Montrouge ; on lui adjoignit le lieutenant-colonel du génie **LÉVY** avec 73 sapeurs, le capitaine **GONTHIER**, de l'artillerie de terre, avec 14 artilleurs, et le capitaine **RENARD**, de l'artillerie de la marine, avec 24 canonniers.

En même temps, une compagnie du 2e régiment d'infanterie de marine, de 198 hommes, le 12e bataillon de marins venant de Toulon et comptant 1014 hommes sous les ordres du capitaine de frégate **d'ANDRÉ** et des lieutenants de vaisseau **SALES de BANIÈRES, BELLANGER, Le FRAPPER, SANTELLI, DESPORTES, PELLETIER, VIDAL, de COURTHILLE** et **CARVÈS**, 3 compagnies du 2e bataillon de marins-fusiliers, d'un effectif total de 351 hommes placés sous les ordres du capitaine de frégate **DESPREZ** et des lieutenants de vaisseau **RAVEL**, **RENDU** et **ROUSTAN**, furent envoyés dans ce fort pour y tenir garnison.

L'armement se composait de 56 bouches à feu, dont 26 canons rayés, 5 canons lisses, 6 canons-obusiers, 9 obusiers et 10 mortiers.

Pendant la seconde partie du siège, le feu dirigé par l'ennemi sur le fort de Montrouge fut extrêmement violent et la gravure placée en tête de cette notice représente avec une exactitude absolue l'état de l'ouvrage vers le milieu du mois de janvier 1871, après 25 jours de bombardement continu.

La conduite du commandant **AMET** pendant toute cette période est au-dessus de tout éloge.

Par son indomptable courage et par son énergie, qu'il communiqua à ses officiers et à ses sous-officiers, il put opposer à l'ennemi une résistance opiniâtre.

Pendant la durée de ce siège, les pertes furent sensibles au fort de Montrouge ; un quart de l'effectif des sous-officiers et soldats fut atteint et l'état-major perdit le lieutenant de vaisseau **SAISSET**, fils du vice-amiral, tué par un obus dans la soirée du 16 janvier, MM. **KIÉSEL, VIDAL**, capitaines de frégate, **CARVÈS, SANTELLI, DORLODOT-DESSART, BELLANGER, BROUSSET,** lieutenants de vaisseau, qui furent blessés, et M. **de LARRET-LAMALIGNIE**, capitaine de frégate, qui se suicida en apprenant la capitulation de Paris[1].

Lorsque l'armistice fut signé, en même temps que le contre-amiral **de DOMPIERRE d'HORNOY,** délégué du ministre de la marine à Paris, adressait au commandant **AMET** une lettre d'éloges, l'amiral **La RONCIÈRE Le NOURY** fit citer celui-ci à l'ordre du jour suivant, qui fut lu, le 30 janvier 1871, à tous les marins réunis à l'École militaire :

ORDRE DU JOUR.

Le vice-amiral commandant en chef est heureux de porter à la connaissance de la division, par la voie de l'ordre, le témoignage de haute satisfaction que le ministre de la marine a adressé an capitaine de vaisseau Amet, commandant supérieur du fort de Montrouge, pour la belle et vigoureuse conduite que son équipage et lui ont tenue pendant plus d'un mois sous le feu incessant des batteries prussiennes.

1 « Lorsqu'on réunit au ministère de la guerre, dit l'amiral La Roncière Le Noury dans la Marine au siège de Paris, les commandants de corps d'armée, les officiers généraux, les chefs d'états-majors, et les commandants supérieurs des forts pour leur annoncer les motifs qui obligeaient Paris à se rendre, le capitaine de vaisseau Amet fut l'objet de tous les empressements. »

Suivaient la lettre de l'amiral **de DOMPIERRE** et la nomination de M. **AMET** au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

Après un congé de deux ou trois mois, l'ancien commandant supérieur de Montrouge fut placé, à bord du *Faon*, puis à bord du *Cuvier*, à la tête de la division navale du littoral nord de la France.

Il entra ensuite au Conseil d'Amirauté et reçut, le 12 septembre 1873, le commandement de la frégate-école d'instruction *la Renommée*, qu'il exerça pendant une année entière.

Promu contre-amiral le 3 août 1875, M. **AMET** fut, pendant vingt-six mois, major général du port de Lorient, puis il embarqua sur *le Suffren* et prit en sous-ordre le commandement de l'escadre.

Il fut même détaché pendant plusieurs mois, avec les bâtiments qui étaient placés sous ses ordres, dans l'Océan et dans la Manche et c'est à cette époque qu'il eut l'occasion de montrer avec quelle habileté et quelle expérience il pouvait conduire et faire manœuvrer une division ou une escadre.

Sa période d'embarquement terminée, l'amiral **AMET** vint à Paris reprendre sa place au Conseil d'Amirauté, où il a toujours siégé depuis cette époque.

Il l'a abandonné cependant, pendant dix-huit mois, du commencement de l'année 1882 au milieu de l'année 1883, c'est-à-dire peu de temps après sa promotion au grade de vice-amiral, pour aller à Lorient en qualité de commandant en chef et de préfet du 38 arrondissement maritime.

Ce qui distingue particulièrement l'amiral **AMET**, lequel, entre autres choses, est, pour lui comme pour tous, d'une rigidité extrême, c'est une ténacité indomptable, à laquelle on se heurte vainement et à laquelle tout cède après un laps de temps plus ou moins long. Que l'on ajoute à cela un coup d'œil d'une sûreté proverbiale, une intelligence très vive, un courage extrême et une érudition profonde, et l'on comprendra quel redoutable homme de guerre il peut être !

Malheureusement, il a aujourd'hui un motif de constante préoccupation ; quoique ses facultés soient toutes aussi vives qu'il y a quelques années, sa vue s'est affaiblie un peu depuis quelque temps et il lui faudra des soins longs et constants pour arriver à une guérison complète.

Le fils de l'amiral, M. Charles **AMET**, a voulu embrasser la carrière où son père s'est fait une place si glorieuse ; il est devenu enseigne de vaisseau et exerce aujourd'hui les fonctions de second à bord du transport *l'Isère*.
